

PORT-MIOU



GUIDE DE BONNE CONDUITE



DOMAINE COMMUNAL DE PORT-MIOU

CASSIS, UNE PORTE D'ENTRÉE DIGNE DU MASSIF DES CALANQUES

La Ville de Cassis a fait l'acquisition de l'espace naturel situé sur la rive nord de Port-Miou pour y aménager une porte d'entrée digne du massif classé des Calanques et de l'environnement exceptionnel de Port-Miou.

La Ville de Cassis réhabilite cet ancien site industriel, afin d'y organiser et d'améliorer l'accueil du public dans cet espace naturel préservé qui reçoit un million de visiteurs chaque année. Ce projet valorisera notre patrimoine naturel et tous les atouts dont nous bénéficions ici. Il mettra aussi en valeur tous les sports nature que l'on peut y pratiquer : voile, sports nautiques, escalade, randonnée, etc...

La Ville de Cassis a reconquis sa Calanque pour préserver le site, le mettre en valeur et le partager avec tous les amoureux de la nature qui seront prêts à le respecter. Elle compte sur chacun pour l'accompagner dans cette démarche qui nous fera tous honneur. Aidez-nous à protéger les Calanques.

VOTRE SÉCURITÉ DANS LES CALANQUES : QUELQUES CONSEILS À SUIVRE

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT ET SES CONTRAINTES

- Le site des Calanques mérite respect et protection.
- **Équipez-vous pour aborder les Calanques :** même si le premier accès paraît facile, vous êtes dans un site montagneux et sauvage. Prévoyez le matériel adapté : chaussures de marche, eau et nourriture, une carte du massif... Les Calanques demeurent un milieu naturel avec ses risques.
- **Les panneaux sont là pour vous informer et vous protéger :** respectez les consignes. Notamment, les risques d'éboulements existent vraiment : ne franchissez pas les limites indiquées.

RESTER VIGILANT

Pour éviter les mauvaises surprises :
08 92 68 02 13 (0,46 € TTC/appeil)

- De mauvaises conditions climatiques rendent le site dangereux.
- Avec un fort vent, l'accès au massif est interdit pour éviter les incendies et pour vous protéger.

Les feux dans les Calanques : un combat de tous les jours

Les incendies constituent un véritable danger pour le massif et ses usagers.
Les incendies de 1990 et 1998 ont détruit près de 4 000 hectares au sein des Calanques.

**Ne pas camper
Ne pas faire du feu
Ne pas fumer...**
...C'est protéger sa vie
C'est protéger les Calanques

ATTENTION !

Du 1er juillet au 15 septembre, l'accès au massif est réglementé par arrêté préfectoral et peut être fermé en cas de fort risque d'incendie. Il est interdit de se déplacer dans le massif tous les jours à partir de 11 heures et toute la journée, lorsque le risque d'incendie est important.

**Renseignez-vous avant de partir
au 04 91 72 72 15,
à l'Office de Tourisme ou sur le site :
www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr**



LE SENTIER DU PETIT PRINCE : À LA DÉCOUVERTE DES CALANQUES

Cet itinéraire d'émerveillement est un acte dédié à la mémoire d'Antoine de Saint-Exupéry, mort pour la France.

Le Sentier du Petit Prince qui invite à la découverte des Calanques, a été réalisé dans le cadre d'un chantier d'insertion.

Il est jalonné de 11 stations, qui vous présenteront les richesses et particularités des Calanques.

Faisant le tour de la presqu'île de Port-Miou, il est accessible à tout public, sans équipement particulier, pour une promenade d'une heure environ, aux abords de la plus profonde des Calanques (Port-Miou = 1,5 km). Un panorama exceptionnel s'offrira à vous au cours de cette balade.

Classé pour ses paysages, le massif des Calanques constitue une véritable montagne au bord de mer. C'est un espace fragile qui recèle des quantités d'espèces végétales et animales protégées. Apprenez à partager cet environnement avec elles.

Les autres sites des Calanques sont accessibles après plusieurs heures de randonnée sportive par des sentiers accidentés et rocheux. Pour y accéder, il est impératif de s'équiper de chaussures de marche, de vêtements adaptés, de se munir d'une carte IGN et d'une réserve d'eau.

Des visites en mer se font en bateau depuis le port de Cassis. Contactez les bateliers sur le port.

Merci de votre compréhension et bonne découverte.

Avec l'aimable autorisation de la Succession Antoine de Saint-Exupéry

Sentier réalisé avec la participation de la Communauté Européenne (FSE) de l'Etat (DDTEPF), du Conseil Régional, du Conseil Général, du PLIE MPM-Est, d'Acta Vista, de la Société des Peintres Cassidains, du Groupement d'Intérêt Public des Calanques et de l'Office National des Forêts.

Illustrations : Madame VION.

ACCES A PORT-MIOU

Port-Miou est un espace naturel : les conditions d'accès et de stationnement y sont particulières :

- Un parking gratuit (500 places) est à votre disposition à l'entrée de la ville, aux Gorguettes. Des navettes de 10h00 à 19h00 vous conduisent ensuite jusqu'à Port-Miou toutes les 20 minutes. Elles fonctionnent les week-ends de mai, juin, juillet et août. Tarif de la navette aller-retour = 0,50 €.

- L'accès en voiture est réservé aux riverains et aux clients des établissements de la presqu'île de 13h00 à 17h00 les grands week-ends de Pâques, mai et juin, et tous les week-ends de juillet/août.

- Un parking privé payant (180 places) est situé sur la presqu'île de Port-Miou. Il est aménagé en vue de préserver le site naturel et les conditions de sécurité liées au risque d'incendie notamment. Places pour personnes à mobilité réduite.



RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

Un paysage exceptionnel à préserver ensemble

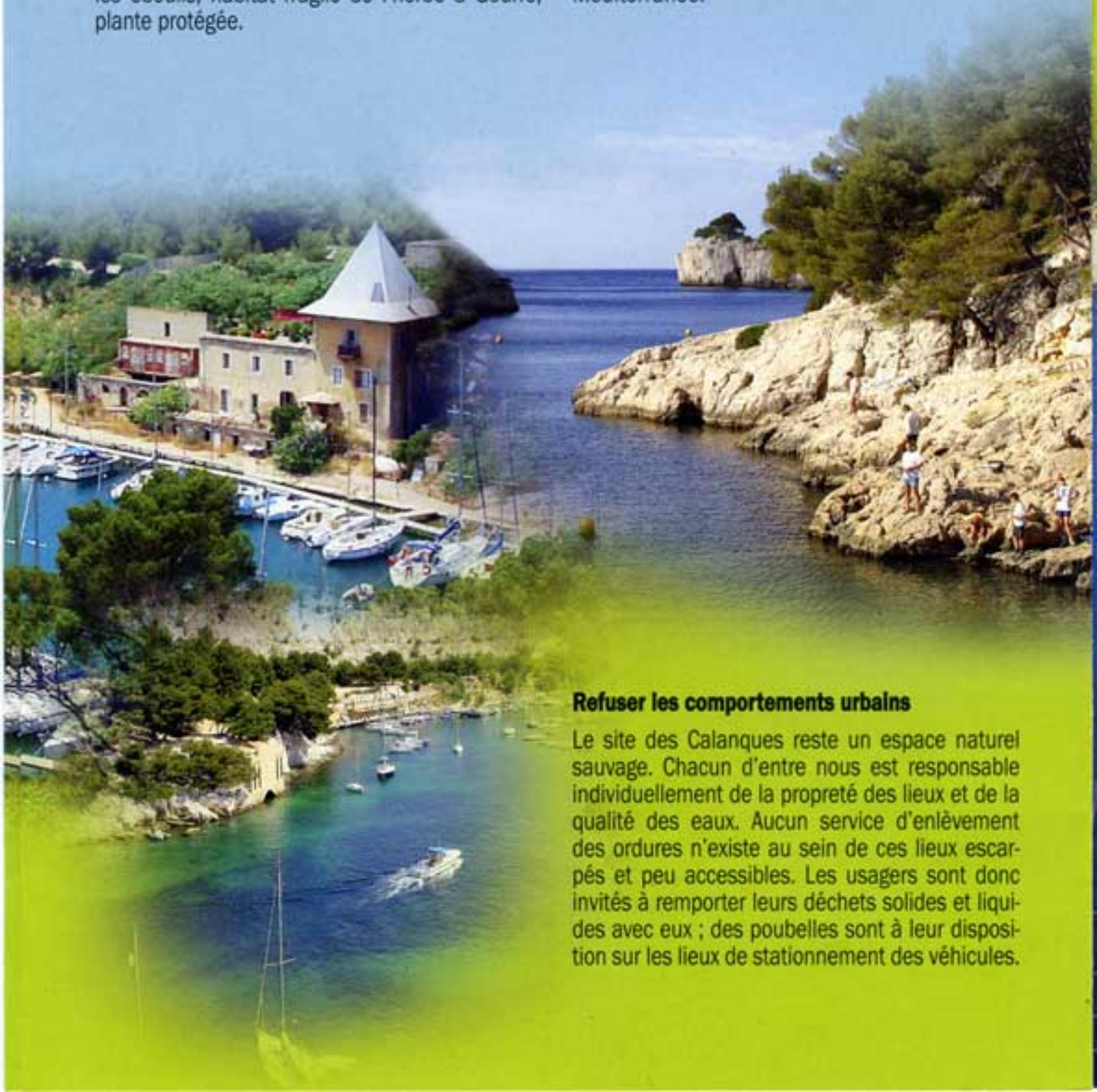
Les fleurs, les insectes, les minéraux et les fossiles que l'on trouve dans ce site appartiennent aux paysages des Calanques et contribuent à leur caractère exceptionnel. Les cueillir, les ramasser et les emporter met en péril cet ensemble unique et fragile.

Pour maintenir l'équilibre naturel et exceptionnel de cet environnement, nous vous recommandons de :

- **Suivre les sentiers reconnus et balisés.** Eviter les éboulis, habitat fragile de l'herbe à Gouffé, plante protégée.

- **Jeter en mer l'ancre du bateau dans les fonds sableux.** Sinon, vous risquez de détruire les herbiers de posidonie ou les tombants de coralligène. La préservation de ces fonds sous-marins somptueux est nécessaire au maintien écologique.

- **Ne pas pêcher plus que de raison** et de respecter les tailles de capture. Les ressources marines des Calanques sont diverses et variées et participent aussi de l'équilibre écologique de la Méditerranée.



Refuser les comportements urbains

Le site des Calanques reste un espace naturel sauvage. Chacun d'entre nous est responsable individuellement de la propreté des lieux et de la qualité des eaux. Aucun service d'enlèvement des ordures n'existe au sein de ces lieux escarpés et peu accessibles. Les usagers sont donc invités à remporter leurs déchets solides et liquides avec eux ; des poubelles sont à leur disposition sur les lieux de stationnement des véhicules.

**Le Massif des Calanques est un territoire d'exception,
ouvert à tous et sous la responsabilité de chacun.
Il est protégé par une réglementation.
Merci de la respecter.**



INFORMATIONS PRATIQUES

www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

Météo : 08 92 68 02 13 (0,46 € TTC/apel)

G.I.P. des Calanques : 04 91 72 72 15 - www.calanques.fr

Office de Tourisme de Cassis : 0892 259 892 - www.cassis.fr



Conservatoire du littoral

